

Henry Joy McCracken

IAP

Section 19 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Recruté comme astronome adjoint à l'IAP en 2003, puis astronome en 2010, mes recherches portent sur la formation et l'évolution des galaxies et des grandes structures à travers le temps cosmique. Je m'intéresse particulièrement au rôle fondamental de la matière noire dans ces processus. À ces fins, j'ai aidé à construire de grands relevés de données publiques comme COSMOS et Euclid. Depuis 2011, je dirige l'équipe développant la chaîne de traitement pour la caméra VIS d'Euclid; les données produites par cette caméra seront un patrimoine scientifique important pour les futures recherches. Je défends avec conviction les valeurs humanistes et égalitaires dans notre métier, alliées à l'excellence scientifique. En tant qu'astronome, je suis particulièrement attaché à la notion de service à la communauté, valorisant à la fois les contributions individuelles remarquables et les efforts collectifs qui sont au cœur des avancées majeures de notre discipline. Je m'engage à garantir des processus de sélection justes et transparents, en veillant à ce que les jeunes chercheurs soient recrutés pour leurs mérites et leur capacité à faire progresser la recherche collectivement. Mon objectif est de promouvoir une recherche ouverte, équitable et collaborative, où chaque chercheur et chercheuse est en mesure de contribuer pleinement aux progrès scientifiques de notre discipline.

Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section 19 s'engagent POUR :

Nous traversons depuis plusieurs années une longue période de crises successives qui affectent profondément nos activités de recherche et d'enseignement, crises auxquelles s'ajoutent les conséquences de la loi de programmation de la recherche sans ambition autre qu'idéologique. Cette situation est encore aggravée par le projet de CNRS « key labs » et la vision court-termiste de la science mettant en péril, via la généralisation des chaires de professeur junior, notre modèle de recrutement national par les pairs de jeunes chercheur·e·s sur des postes pérennes. Dans ce contexte, il convient de rappeler le rôle fondamental des comités nationaux dans la définition d'une stratégie scientifique sachant appréhender le temps long ainsi qu'une vision nationale pour notre discipline. C'est dans cet esprit que les élu·e·s SNCS et SNESup de la Section 19 conçoivent leur mandat à venir.

Les élu·e·s s'engagent à mener à bien un travail collégial et bienveillant, alliant rigueur, impartialité, transparence et humanité. Nous défendrons une recherche de qualité, riche, diverse et structurante qui allie indépendance, audace et curiosité. Notre objectif sera de renforcer les atouts de notre système de recherche « à la française » qui permet de soutenir aussi bien des projets structurés autour d'individus qu'autour de grands consortia nationaux et internationaux, sur les thématiques centrales ou en émergence de l'astrophysique moderne.

Le recrutement de jeunes collègues doit refléter la richesse et la diversité des profils et des parcours des candidates et candidats, avec le souci constant d'éviter tout biais (conscient ou inconscient) notamment de genre, d'âge, d'origine mais aussi d'affectation géographique (sans tenir aucun compte d'injonctions de quelque nature) ou de thématique scientifique. En particulier, nous n'hésiterons pas à recruter de jeunes chercheur·e·s sans attendre que celles-ci et ceux-ci aient une très (trop) longue expérience post-doctorale. Notre participation à l'évaluation de la politique scientifique des laboratoires se traduira en des rapports mettant nos valeurs en application et excluant la novlangue du management de l'excellence. Les suivis de carrière permettront d'accompagner les chercheur·e·s dans la diversité de leurs missions, et ce de façon juste et bienveillante.

Afin de mener à bien ce programme, je vous invite à voter aussi pour Fabrice Herpin et Nicolas André.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 19

FABRICE HERPIN, LAB

NICOLAS ANDRE, Univ. Toulouse

Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élues SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élues au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élues SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élues SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élues SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élues SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élues SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

